







Comment payer en ECESU - Autres que DOMISERVE ?



Mode opératoire bénéficiaires

Vous êtes en possession de CESU préfinancés papier ou électroniques et votre prestataire de services à la personne accepte d'être réglé par Internet. C'est simple, rapide et sécurisé !

1 Connexion à votre espace personnel
Vous créez ou accédez à votre compte sur le site de l'émetteur des CESU préfinancés en votre possession.

| | | | | |
|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------|
|  |  |  |  |  |
| www.ticket-cesu.fr | www.cheque-domicile.fr | www.cesudomalin.com | www.cesu-pluxee.fr | www.domiserve.com |
| <small>Etenred France émet le Ticket CESU</small> | <small>Up émet le Chèque Domicile</small> | <small>Bimpl émet le CESU Domalin®</small> | <small>Pluxee émet le Pluxee CESU</small> | <small>Domiserve émet le CESU Domiserve</small> |

A noter : Domiserve disposant de son propre circuit de règlement, les démarches pour ce dernier s'effectuent exclusivement sur le site domiserve.fr en suivant ses propres instructions.

2 Sélection du prestataire
Vous recherchez votre prestataire via le moteur de recherche.

Code NAN : *


Coordonnées : Ville de Paray-Vieille-Poste - Régie Centrale

(ou cachet commercial)

3 Saisie de vos CESU préfinancés

Vous avez des CESU préfinancés papier : Saisissez la référence de votre CESU (numéro du titre, montant du titre, case à gratter, etc.). Renouvelez cette opération pour l'ensemble des CESU préfinancés à utiliser pour régler votre prestataire.

OU **Vous avez des CESU préfinancés électroniques :** Vous indiquez le montant, au centime près, à régler à votre prestataire.


 Vous payez uniquement les services éligibles au paiement en CESU préfinancés (pour plus d'informations, rendez-vous sur : <https://www.entreprises.gouv.fr/services-a-la-personne>) et vous ne dépassez pas le montant de la facture à payer. Ni votre prestataire, ni les émetteurs de CESU préfinancés, ni le CRCESU ne seront en mesure de vous restituer le trop perçu.


4 Saisie de la référence de paiement
Vous indiquez la référence demandée par votre prestataire.

Numéro de facture Numéro de client

Autre Nom et Prénom de l'enfant

5 Validation du paiement

 Après avoir vérifié les informations saisies, vous validez votre paiement.

 Attention, cette action est irréversible. Un paiement ne pourra pas être annulé.

En cas de problème pour accéder à votre espace personnel ou pour effectuer un paiement en ligne, merci de contacter l'émetteur des CESU préfinancés en votre possession.

Pour vos prochaines commandes de CESU préfinancés, n'hésitez pas à demander des CESU électroniques pour plus de simplicité.

Centre de Remboursement du CESU - GIE au capital de 300 000 euros - RCS PARIS 487 705 475 - Siret social : 218 06 12 000 Paris - 022023

Seules les activités suivantes peuvent être payées en CESU :

- Accueil de loisirs
- Périscolaire maternel
- Crèche